



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- ACTIONS DE FORMATION

Dossier d'Informations – Atelier Expert

Organisme de formation certifié Qualiopi – Dreads Expert, Saint-Raphaël (Var)

Objectif

Devenir autonome et professionnel(le) dans la création, la pose et l'entretien des dreadlocks naturelles et extensions.

L'Atelier Expert regroupe les contenus des Ateliers Découverte et Premium, enrichis d'un perfectionnement avancé : visagisme, posture professionnelle et optimisation des jonctions.

Public visé & prérequis

L'Atelier Expert s'adresse aux professionnels titulaires d'un CAP ou BP Coiffure, aux salariés de salons, aux artisans, indépendants et micro-entrepreneurs souhaitant développer une offre autour des locks.

Les particuliers passionnés peuvent également y participer à titre personnel.

Pour exercer en prestation de service coiffure (Chambre de Métiers, code NAF 9602A), un CAP coiffure est requis.

En revanche, une activité de vente (dreadlocks naturelles, extensions, accessoires ou produits capillaires) peut être déclarée à la Chambre de Commerce, sans diplôme requis.

Durée, lieu & capacité d'accueil

Durée : 8 jours de formation technique (2 jours Atelier Découverte + 3 jours Atelier Premium + 1 jour de validation des acquis + 2 jours de stage VIP côte à côte).

Lieu : Dreads Expert – 205 Rue Isaac Newton, Technoparc Epsilon 1, 83700 Saint-Raphaël.

Capacité d'accueil : 3 apprenants maximum par session, pour garantir un accompagnement personnalisé et optimal.

Programme

Module 1 : Origines des dreadlocks et panorama des techniques.

Module 2 : Création de locks naturelles – analyse du cheveu, quadrillage, crêpage, picking & crocheting, méthode “Swedish Touch”, finitions (pointes pinceaux/bouts ronds).

Module 3 : Entretien des locks naturelles – reprise fine et régulière des racines sans douleur, entretien sur toute la longueur, soins hydratants et rafraîchissants, coiffures.

Module 4 : Posture et gestuelle professionnelles – ergonomie, précision, endurance, tenue des outils et gestion de l'espace de travail.

Module 5 : Création d'extensions cheveux naturels – choix de la matière, qualité, densité, nuances, fabrication et finitions.

Module 6 : Pose d'extensions – fixation sur cheveux courts, longs, fins, fragiles, frisés ou afro, optimisation de la pose sur locks existantes, décoration (fils, perles, bijoux).

Module 7 : Entretien des extensions – reprise des racines, réintégration de cheveux rebelles, ratrapage des locks mal faites, dé-fusion, soins et embellissement des pointes.

Visagisme & harmonisation esthétique : observation du visage, du teint et de la personnalité pour recommander les nuances, longueurs et densités les plus adaptées.

Jonctions & renforts : fixation invisible et durable entre lock et extension, renforcement des longueurs et des points sensibles.

Kit professionnel inclus

Chaque stagiaire reçoit un kit complet, fourni et inclus dans le tarif, comprenant :

- 3 crochets professionnels
- 1 peigne
- 3 petites pinces et 3 grandes pinces

- 1 produit de préparation en spray
- 1 ceinture professionnelle de travail
- 2 têtes à coiffer (cheveux afro et cheveux caucasiens longs)
- 2 supports de fixation
- 2 paquets de vrais cheveux naturels (~200 g, 45 cm)

Un modèle réel est accueilli pendant la formation afin de permettre une mise en pratique complète.

Modalités d'évaluation & certification

Évaluation continue tout au long de la formation, suivie d'une validation finale des acquis (présentiel ou distanciel).

Une attestation officielle de formation est délivrée à l'issue de l'Atelier Expert.

Accessibilité : formations ouvertes aux personnes en situation de handicap (aménagements possibles sur demande).

Bonus exclusifs

- 5 heures de suivi individuel à distance (visioconférence).
- 2 jours de stage VIP côte à côte avec Lisah Sandström (au salon Dreads Expert ou dans le salon du stagiaire, selon accord).
- Mise en avant professionnelle : profil présenté sur le site Dreads Expert en 2026 et mention sur les réseaux sociaux comme coiffeur / locticien·ne / créateur·trice de dreadlocks naturelles formé·e et certifié·e.

Financement

Formation certifiée Qualiopi, reconnue par l'État. Éligible OPCO (salariés, entreprises) ou FAFCEA (artisans non-salariés) selon profil.

Non éligible CPF. Un accompagnement personnalisé est proposé pour constituer le dossier de financement.

Tarif & règlement

Tarif : 3 299 € HT.

Acompte de 40 % à la réservation, solde sur place (carte, virement instantané, espèces) ou paiement en 4 fois sans frais (PayPal / AlmaPay).

Contact & mentions légales

Dreads Expert SASU – Organisme de formation

205 Rue Isaac Newton, Technoparc Epsilon 1 – 83700 Saint-Raphaël

 contact@dreads-expert.com –  07 68 25 82 60 / 09 50 64 24 64

N° de déclaration d'activité : 93830754883 (DREETS PACA) –

Certification Qualiopi (Atalia Certification).

■ Guide pratique – Financer une formation avec l'OPCO ou le FAFCEA

Se former à la création et à l'entretien de dreadlocks naturelles représente bien plus qu'un apprentissage technique : c'est un véritable investissement professionnel. Selon le statut de l'entreprise, il est souvent possible d'obtenir une prise en charge partielle ou totale du coût de la formation grâce aux organismes financeurs tels que l'OPCO EP ou le FAFCEA.

Ce guide a été conçu pour accompagner pas à pas chaque professionnel(le) dans la compréhension de ses droits à la formation, l'identification de son organisme, et la constitution de son dossier de financement — de manière simple, claire et structurée.

■ Étape 1 – Identifier son organisme financeur

Selon le statut professionnel, l'organisme de financement varie :

Salariés, gérants-salariés ou collaborateurs d'un salon de coiffure → OPCO EP

(Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité)

- 0 809 908 908 (numéro non surtaxé)
- www.opcoep.fr
- contact@opcoep.fr

Chefs d'entreprise non-salariés, artisans ou travailleurs indépendants → FAFCEA

(Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale)

- 01 42 61 53 61
- www.fafcea.com
- contact@fafcea.com

Entreprises commerciales ou activités de vente / création / bien-être sans CAP coiffure → Chambre de Commerce (CMA)

Il convient de contacter directement la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de sa région pour connaître l'organisme de financement correspondant.

■ Étape 2 – Vérifier son code APE

Le code APE (Activité Principale Exercée) figure sur l'extrait Kbis, l'attestation URSSAF ou l'avis SIRENE. Ce code détermine l'organisme de financement auquel l'entreprise est rattachée.

- Si le code commence par **9602A (Coiffure)** → affiliation à l'**OPCO EP**
- Si l'activité est artisanale (coiffure, esthétique, bien-être, massage, etc.) → dépend du **FAFCEA**
- Si l'activité principale est commerciale (vente d'extensions, accessoires, produits capillaires,

etc.) → dépend de la **Chambre de Commerce**

☛ **Étape 3 – Contacter son organisme**

Un simple appel ou un message suffit pour obtenir les informations nécessaires :

« Bonjour, je suis gérant(e) / artisan(e) dans le domaine de la coiffure ou des dreadlocks naturelles, et je souhaite connaître le montant de mes droits à la formation disponibles afin de financer une formation professionnelle avec Dreads Expert, organisme certifié Qualiopi.
»

L'organisme indiquera les montants disponibles, les modalités de prise en charge et la procédure à suivre.

■ **Étape 4 – Connaître son budget formation**

Deux cas principaux peuvent se présenter :

1■■ **Gérant(e)-salarié(e) ou salarié(e) d'une entreprise**

- L'OPCO EP prend en charge les formations des salariés.
- Le budget dépend des cotisations URSSAF versées sur la masse salariale.

2■■ **Chef(fe) d'entreprise non-salarié(e) (TNS, artisan, micro-entrepreneur)**

- Le FAFCEA finance les formations des travailleurs indépendants.
- Il est possible de créer un espace personnel sur www.fafcea.com pour vérifier les droits acquis et la cotisation à jour via la CMA.

■ **Étape 5 – Constituer son dossier de financement**

Une fois l'organisme identifié, la demande de prise en charge peut être déposée. Le dossier doit généralement comprendre :

- Le programme de formation détaillé (avec objectifs, durée et méthodes pédagogiques)
- Le devis Dreads Expert signé
- Le numéro de déclaration d'activité : 93830754883
- La certification Qualiopi (Atalia Certification)

La réponse de l'organisme est généralement transmise dans un délai de 2 à 3 semaines.

■ **Accompagnement personnalisé**

L'équipe Dreads Expert accompagne chaque apprenant(e) dans la préparation de son dossier de financement :

- Identification de l'OPCO ou du FAFCEA adapté
- Vérification du code APE
- Constitution complète du dossier

- contact@dreads-expert.com
- 07 68 25 82 60
- www.dreads-expert.com